

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fait le 04/12/2025, à Montpellier



 Pour diffusion immédiate

Territoire Numérique Libre 2025 : 36 collectivités distinguées pour leur engagement

2025 marque une étape décisive pour le Logiciel Libre dans les territoires. Lors de la 10^e édition du label Territoire Numérique Libre (TNL), organisée par ADULLACT, 36 collectivités — villes, intercommunalités, syndicats, parc naturel — ont été distinguées le 19 novembre 2025 à Paris, à l'occasion du Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de France.

Ce palmarès 2025 ne s'arrête pas à un simple prix : il traduit un tournant vers un numérique public plus libre, plus souverain, plus durable — porté par des territoires de toutes tailles et de toutes natures.

Un label renouvelé — pour un numérique public plus inclusif et accessible

2025 est aussi l'année d'un renouveau pour le label TNL. À l'occasion de sa 10^e édition, le dispositif a été repensé pour être plus inclusif et ouvert à des collectivités de toutes tailles.

- L'introduction d'un badge d'entrée permet désormais aux petites communes, syndicats ou intercommunalités de signaler leur engagement, sans viser immédiatement le niveau label.
- Les cinq précédents niveaux ont été simplifiés en Bronze, Argent et Or — donnant un cadre plus lisible et gradué de l'engagement.
- Avec leurs volets mutualisation, sobriété ou sensibilisation, les mentions spéciales élargissent le regard porté sur le numérique public et récompensent des initiatives qui dépassent les pratiques classiques pour explorer de nouveaux terrains d'action.

Ce remodelage montre que le libre n'est plus réservé à quelques "précurseurs" : il devient une norme, une possibilité pour tous les territoires — métropoles, villes moyennes, communes rurales ou établissements publics.

Des récompenses à toute échelle : du badge aux labels Bronze, Argent et Or

Les collectivités ont été distinguées pour la qualité de leurs actions, obtenant un badge et/ou un label — Bronze, Argent ou Or — reflétant la maturité de leur engagement dans le numérique libre.

- Badges — 19 collectivités se sont vues attribuer un badge Territoire Numérique Libre, marquant un début d'engagement envers le Libre.
- Label Bronze — attribué à 19 collectivités ayant engagé leurs premiers projets ou expérimentations en logiciels libres, formats ouverts ou open data. Parmi elles, on trouve des syndicats intercommunaux, des agglomérations ou des communes comme le SITPI (Isère), le Syndicat Mixte Gironde Numérique (Gironde), ou encore des villes telles que Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- Label Argent — récompense la mise en œuvre d'une stratégie affirmée ainsi que son exécution opérationnelle sur le territoire : par exemple Montpellier Méditerranée Métropole (Hérault), Ville d'Abbeville (Somme), Ville de Claix (Isère), Ville de Saint-Joseph (La Réunion), ou encore Ville de Villejuif (Île-de-France).
- Label Or — la distinction suprême, identifie les dossiers exceptionnels, hors-normes, et spécifiquement très au dessus de tous les autres ; en résumé les exceptionnels joyaux.



L'engagement y est ici global, dépasse les limites habituelles de la collectivité, et salue un engagement de très haut niveau dans tous les domaines du Libre. Seules trois collectivités ont reçu le niveau Or : le Syndicat Morbihan Énergies (Morbihan), Ville de Boé (Lot-et-Garonne), et Ville d'Échirolles (Isère).

Ces reconnaissances témoignent d'un choix fort : faire du libre, non pas un simple outil, mais un pilier stratégique du service public, de la gouvernance et de l'inclusion numérique.

Mentions spéciales : valoriser des démarches singulières

En 2025, le dispositif TNL intègre des mentions spéciales — afin de saluer des démarches thématiques particulièrement ambitieuses ou innovantes.

- Meilleure première candidature / Mutualisation : un double trophée remis au Parc national des Ecrins (label Bronze), pour une entrée remarquée dans le dispositif et une approche de mutualisation des outils (notamment autour de Geotrek et GeoNature).
- Sobriété numérique — durabilité des équipements : attribuée à la Ville de Colomiers (label Bronze), en reconnaissance d'une politique volontariste de longévité des matériels, optimisation des ressources, et réduction de l'empreinte environnementale numérique.
- Promotion, communication et sensibilisation aux logiciels libres : décernée à la Ville d'Échirolles (label Or), pour son rôle moteur dans l'animation, l'information, la mise en réseau et la mobilisation autour des enjeux du libre.

Ces mentions spéciales montrent que, au-delà des initiatives techniques ou stratégiques, Territoire Numérique Libre salue aussi l'ambition, la mutualisation territoriale, la conscience écologique et la pédagogie.

Pourquoi ces résultats font sens, et pourquoi ils méritent d'être salués

- Un signal fort pour la souveraineté et l'intérêt général. En privilégiant les logiciels libres, le partage, la mutualisation et l'open-data, ces collectivités affirment une vision du service public fondée sur la transparence, la pérennité et l'autonomie.
- Une impulsion pour d'autres territoires. En distinguant des collectivités très différentes (taille, localisation, type — ville, syndicat, parc naturel), le label prouve que le libre est adaptable à des contextes variés — un encouragement pour d'autres à candidater.
- Un levier d'impact concret. Entre réduction de l'empreinte écologique (sobriété), mutualisation de ressources, ouverture des données, maîtrise des outils informatiques — ces initiatives construisent un numérique plus responsable, plus durable, plus citoyen.
- Un élan collectif. Les mentions "mutualisation" ou "sensibilisation" montrent que le libre n'est pas qu'une affaire de code source : c'est un projet de société, fondé sur le partage, la solidarité et l'appropriation collective du numérique.

Une dynamique nationale qui appelle de nouveaux engagements

Avec 36 collectivités distinguées, le label TNL 2025 confirme son rôle d'accélérateur du numérique libre dans les territoires. L'édition 2026 est déjà en préparation : l'occasion pour de nouvelles collectivités de s'engager et de faire connaître leurs actions.

Site web : www.territoire-numerique-libre.org

Détail des résultats 2025 : <https://territoire-numerique-libre.org/contact/archives-editions/2025-2/>

Galerie photo : <https://territoire-numerique-libre.org/ressources/galerie-photo/>

Contact presse

Camille TILLATTE

Responsable Communication à l'ADULLACT

label@territoire-numerique-libre.org

04 67 65 05 88



Photo prise par : © 2017/2025 Guillaume Kolb.

